



QU'EST-CE QUE TRACKDÉCHETS ?

La plateforme Trackdéchets est l'outil numérique **gratuit** du Ministère de l'Écologie qui vise à **simplifier et sécuriser** l'ensemble de la chaîne de traçabilité des déchets dangereux (y compris amiante, DASRI et gaz fluorés)

Cette plateforme permet la dématérialisation complète des Bordereaux de Suivi de Déchets
[Décret n°2021-321 du 25 mars 2021](#)

La plateforme renseignera automatiquement le registre national des déchets dangereux (registres entrées/sorties), vous n'aurez rien à faire.

A QUI S'ADRESSE TRACKDÉCHETS ?

A partir du 1^o janvier 2022, vous, **producteurs, transporteurs, collecteurs, négociants, courtiers et opérateurs de traitement**, devrez obligatoirement passer par la plateforme Trackdéchets pour évacuer, collecter, transporter, traiter tous les déchets dangereux

Utiliser Trackdéchets, c'est simple !

- Créez votre compte en quelques clics sur : <https://app.trackdechets.beta.gouv.fr/signup>
- Renseignez, suivez et validez toutes les étapes qui vous concerne très facilement sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur

LA TRANSITION, C'EST MAINTENANT

Tous les acteurs de la chaîne de gestion des déchets dangereux sont concernés. Si un seul maillon ne se met pas en conformité, c'est toute la chaîne qui est pénalisée.

Au 1^o janvier 2022, le BSD CERFA papier ne sera plus valable et ne donnera pas toutes les informations requises, cela entraînera des lenteurs à l'admission pour des ressaisies manuelles, des coûts supplémentaires, des refus mais aussi des amendes lors des contrôles routiers et lors des contrôles administratifs des installations.

Alors, pourquoi attendre !

Commencez dès maintenant pour être prêts au 1^o janvier 2022.

**Les installations des membres du Syprod
sont d'ores et déjà prêtes pour la réalisation d'essais réels.**

Dès aujourd'hui, les camions peuvent circuler légalement avec un BSD dématérialisé, les acceptations sur les centres sont également réglementairement possibles avec un BSD dématérialisé.